

FONCIERE VOLTA

**Rapport des commissaires aux comptes
sur l'attribution gratuite d'actions existantes ou à émettre au
profit des salariés et mandataires sociaux**

**(Assemblée générale mixte du 29 juin 2018 – 29^{ème}
résolution)**

PricewaterhouseCoopers Audit
63 rue de Villiers
92208 Neuilly-sur-Seine

CONCEPT AUDIT ET ASSOCIES
1,3, rue du Départ
75014 PARIS

**Rapport des commissaires aux comptes
sur l'attribution gratuite d'actions existantes ou à émettre au profit des salariés
et mandataires sociaux**

(Assemblée générale mixte du 29 juin 2018 – 29^{ème} résolution)

Aux Actionnaires
FONCIERE VOLTA
3, avenue Hoche
75008 Paris

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société et en exécution de la mission prévue par l'article L. 225-197-1 du code de commerce, nous avons établi le présent rapport sur le projet d'attribution gratuite d'actions ordinaires existantes ou à émettre au profit des salariés et/ou des mandataires sociaux de la Société et/ou des sociétés et groupements d'intérêt économique qui lui sont liés, opération sur laquelle vous êtes appelés à vous prononcer.

Votre conseil d'administration vous propose de l'autoriser, pour une durée de 38 mois, à attribuer gratuitement des actions existantes ou à émettre, étant précisé que le nombre total d'actions attribuées ne pourra représenter plus de 10% du capital social de la société.

Il appartient au conseil d'administration d'établir un rapport sur cette opération à laquelle il souhaite pouvoir procéder. Il nous appartient de vous faire part, le cas échéant, de nos observations sur les informations qui vous sont ainsi données sur l'opération envisagée.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimées nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier que les modalités envisagées et données dans le rapport du conseil d'administration s'inscrivent dans le cadre des dispositions prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur les informations données dans le rapport du conseil d'administration portant sur l'opération envisagée d'autorisation d'attribution gratuite d'actions.

Fait à Neuilly-sur-Seine et Paris, le 7 juin 2018

Les commissaires aux comptes

PricewaterhouseCoopers Audit

CONCEPT AUDIT ET ASSOCIES

Yan Ricaud

David Barouch